

la première République. On en comprend la raison ; c'est qu'ici la question ne saurait se poser. Comment, en effet, un régime qui faisait profession de déisme, puis d'athéisme, fermait les églises, interdisait l'exercice du culte catholique et y substituait celui de la déesse Raison, aurait-il admis la présence, au milieu des soldats, d'*aumôniers militaires* ? Hélas ! Il n'y avait pour suivre les armées que les créatures de mauvaise vie, qui pullulaient au point que Carnot, le grand Carnot, celui qu'on surnommait alors " l'organisateur de la victoire ", fut obligé d'adresser aux chefs de corps une circulaire spéciale pour remédier aux désordres sans frein dont les conséquences étaient les plus désastreuses. Cette circulaire n'a été publiée nulle part que je sache. Mais il en existe un exemplaire aux archives départementales de la Nièvre. Elle jette un triste jour sur la moralité des armées de ce temps-là et constitue contre elles, à ce point de vue, le plus accablant des documents.

Comme on le voit, le contraste est frappant entre autrefois et aujourd'hui ; il n'y a pas même de comparaison à établir. L'armée française de 1914, grâce à de nobles initiatives, accueillies du gouvernement, au moins à titre provisoire, est dotée d'un service d'aumônerie, que complète dans les rangs la présence des nombreux prêtres-soldats et, au double point de vue moral et religieux, elle possède sur celles de la première République et du premier Empire une supériorité écrasante. Ces deux points méritaient d'être mis en lumière.

Cette constatation fait honneur à notre temps, et cela compense un peu le mal causé par le sectarisme et la persécution dont nous avons tant souffert. La conclusion qui s'en dégage, c'est que le réveil incontestable d'esprit religieux parmi nos troupes est un signe d'espérance et un gage de plus de victoires : car, outre que la valeur de nos soldats s'en accroît, l'héroïsme chrétien attire sur les drapeaux la protection céleste.